

LE CONSEIL AFRICAIN DE LA MUSIQUE

Organise le

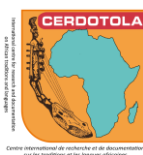
1^{ER} FORUM AFRICAIN DE LA MUSIQUE

29 Septembre au 02 Octobre 2016 à Ségou, Mali

*Sous le haut parrainage du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du
Tourisme du Mali*



*A Regional Group of the
International Music Council*



I- CONTEXTE & JUSTIFICATION

Déjà, l'UNESCO et l'OUA, ancêtre de l'Union africaine, avaient adopté et lancé en 1992 un plan des industries culturelles, connu sous l'appellation de Plan de Dakar. L'Union Africaine, 16 ans plus tard, adoptait le Plan d'Alger pour les industries créatives et culturelles qui a pour mérite de reposer le problème de la production artistique et musicale dans un contexte nouveau où les nouveaux médias et le nouvel environnement ont généré un nouveau type d'homme et des exigences nouvelles auxquelles l'art et ses producteurs sont appelés à s'adapter.

La nouvelle Charte de la renaissance culturelle africaine en définit les contours et l'Agenda 2063 adopté par les dirigeants du continent place très haut la barre des ambitions et des attentes.

Ces nouvelles obligations requièrent la mise en place de nouvelles structures avec des visions nouvelles faites quelques fois des attitudes audacieuses.

Ainsi un Conseil africain de la musique qui se donne pour ambition de couvrir et de représenter une voix, la voix de l'Afrique, à l'unisson. Ainsi un projet, l'AMDP (programme de développement de la musique africaine) du conseil international de la musique, qui se positionne à la fois pour l'initiation, l'échange des expériences et la production sur la place publique d'acteurs compétents. Ainsi, le centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines, le CERDOTOLA, centre d'excellence de 1^{er} ordre en Afrique qui a ouvert la voie à une série de réflexions sur l'héritage africain en essayant d'arrimer la réflexion scientifique aux préoccupations d'un développement durable avec son dynamique département de la valorisation du patrimoine. Ainsi le Festival sur le Niger de Ségou, capitale culturelle du Mali et plaque tournante de la recherche sur les esthétiques innovantes et démonstration vivante de la contribution de l'art et de la culture au développement socio-économique des créateurs, des artisans et des producteurs dans une région dynamique.

Sans doute les statistiques pourront nous guider dans l'appréciation des efforts accomplis, sans doute les applaudissements et les prix glanés ça et là comme les prestations aux festivals pourront apporter une preuve éloquente des efforts entrepris et des résultats atteints.

Il est pourtant un moment qui doit s'imposer, celui d'un arrêt pour regarder en arrière, évaluer le chemin parcouru et se projeter dans l'avenir, le futur en effet est dans le passé, et, de façon périodique, faire le point et peut-être réviser les méthodes, engranger les acquis, un peu comme le fait le fameux « Grove's Dictionary of Music and Musicians » régulièrement revu et augmenté en « New Grove's Dictionary of Music and Musicians » et ainsi augmenter son apport au monde.

Il s'agit, au delà d'un aspect et d'une catégorie, d'embrasser le secteur tout entier et d'interpeller les faiseurs de culture, les faiseurs de musique face à l'actualité et aux tendances qui se dessinent dans un art en mouvement perpétuel.

C'est tout le mérite d'un Forum pour la musique, un cadre d'agitation des idées, de rêves mais d'adaptation aux réalités ambiantes et aux exigences de réponses concrètes à des problèmes concrets.

Car les musiciens et leurs producteurs veulent augmenter et améliorer la production musicale. Ils savent en effet que dans ce domaine qui relève aussi de la technique, il n'y a pas de voie royale, il y a le travail, il y a les équipements, il y a les infrastructures, il y a les experts, les professionnels, il y a des règles de marchés, il y a le public et ses caprices et il y a, au bout, la réussite et le gain.

Voilà le cœur de la réflexion que ce 1^{er} Forum de la musique se propose de soumettre à un groupe choisi de praticiens, de responsables, de formateurs, d'artistes et de marchands de musique. Avec quels objectifs, sous quelles formes et pour quels résultats en vue ?

Ce premier Forum de la Musique sera organisé en terre africaine du Mali en partenariat et sous le haut parrainage du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme de la République du Mali.

II. OBJECTIFS DU FORUM AFRICAIN DE LA MUSIQUE

Des associations musicales, il en naît tous les mois en Afrique et dans le monde. Des festivals de musique, chaque pays, chaque district, chaque commune en annonce chaque année. Des carnivals et des prix de la musique, c'est devenu la conclusion naturelle de l'année dans chaque portion d'un territoire administratif ou d'une localité de quelque importance.

Ces initiatives surgissent en Afrique, dans la Diaspora et à travers le monde entier et le label de la musique africaine est de plus en plus prisé.

a) Peut-on y voir clair ? C'est l'objet d'un inventaire qui s'impose des structures dynamiques à privilégier dans une action d'osmose et de coopération.

On s'apercevra que la musique africaine comme toutes autres créations humaines a des atouts mais aussi des tares ne serait-ce que celle de se perdre et de ne plus se reconnaître à force d'imitation et de nivellement.

b) Peut-on répertorier ces tares ?

Peut-on clairement essayer d'identifier les éléments de sa consistance et de ses valeurs qui puissent alors participer aux efforts de développement sans renoncer à son originalité, rendre heureux ceux qui la pratiquent et générer des revenus pour les communautés qui la supportent ?

c) Peut-on déterminer les conditions de l'émergence de la musique et de son positionnement sur la place publique, juger de l'accueil de son public, prévoir le destin auquel elle est vouée sur le marché ?

d) Peut-on, dans le souci de préservation de son identité mise en ballotage par les nouveaux styles au bout de l'introduction des nouvelles technologies, tenter une intégration des pratiques et des créations par des professionnels et virtuoses des trésors humains de la tradition encore opérationnels aujourd'hui ?

e) Peut-on enfin pour tout cela s'assurer que l'Afrique dispose de compétences à niveau égal dans toutes les disciplines, toutes catégories confondues et, si ce n'est pas le cas, s'interroger sur la manière d'arriver à cette fin dans des délais raccourcis ?

Sans doute que l'éducation à tous les niveaux devra être prise en compte comme la voie pour une action accélérée mais la mise en place des moyens ad hoc que constituent les équipements et les infrastructures appropriées et adaptées fera aussi partie de ce programme absolument prioritaire de formation des professionnels du métier et de la profession, garantie de la respectabilité et de la survie d'un art qui se veut rentable.

III. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue du Forum on devrait disposer d'au moins un projet :

- ✓ d'une proposition de stratégie de mise en œuvre du Plan des industries créatives et culturelles d'Alger en ce qui concerne la musique ;
- ✓ d'une liste des réseaux professionnels de la musique existant actuellement sur le continent et du principe de désignation d'interlocuteurs auprès de l'autorité régionale en particulier l'Union africaine ;
- ✓ de la constitution d'une équipe chargée de réviser la méthode d'initiation et d'éducation musicale à l'école primaire et hors l'école ;
- ✓ de réorientation de la Tribune de musique africaine au regard des nombreux prix et trophées de la musique existants.

IV. ACTIVITES

Le premier Forum Africain de la Musique sera marquée par les activités suivantes :

- **Un Colloque Scientifique**(en 3 sessions de 4 heures chacune dont 2 présentations et 1 panel pour chaque session)
- **Quatre Ateliers professionnels** (réseaux, marchés, technique, éducation)
- **Expositions ciblées** (productions musicales, partitions, traités, méthodes de la littérature musicale)
- **Quatre concerts dans 4 catégories différentes**(musique traditionnelle (Kora& Balafon), musique populaire urbaine, « musique classique », musique expérimentale)

V. PARTICIPANTS

Sont attendus au Forum les catégories suivantes :

- **Catégorie 1** : les 6 membres du Comité Exécutif du CAM, le rapporteur et la secrétaire, soit 8 personnes
- **Catégorie 2** : un représentant pour chacun des 7 conseils nationaux membres du CAM non représentés à l'EXCOM
- **Catégorie 3** : un représentant pour chacune des 5 organisations spécialisées membres du CAM non représentées à l'EXCOM
- **Catégorie 4** : 10 experts internationaux désignés par le CIM, et un Technicien, soit 11 personnes
- **Catégorie 5** : 6 experts désignés par le CERDOTOLA
- **Catégorie 6** : 5 experts désignés par la Fondation Festival sur le Niger et 3 experts désignés par le Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme du Mali.

SOIT AU TOTAL 45 PARTICIPANTS

OBSERVATEURS éventuels : UNESCO, UNION AFRICAINE, UEMOA/CEDEAO, Universités, Musées, etc...

VI. DATES & LIEU

Les activités du 1^{er} Forum Africain de la Musique se tiendront du 29 Septembre au 02 Octobre 2016 à Ségou (Mali).

VII. PARTENAIRES

1. **La Fondation Festival sur le Niger**, organisation d'accueil et structure principale du Forum
2. **Le Conseil africain de la musique**, organisation initiatrice
3. **Le Conseil international de la musique**, organisation de patronage
4. **CERDOTOLA** (centre international de recherche et de documentation en traditions et langues africaines), organisation du colloque
5. **UNESCO Bamako**, bureau d'accueil de la session du Comité exécutif du CAM.
6. **Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme du Mali**, partenariat et parrainage de l'événement.
7. **Arterial Network**, appui technique

VIII. CONSEIL AFRICAIN DE LA MUSIQUE

Le Conseil Africain de la Musique a été fondée par les conseils nationaux de la musique de l' IMC en Afrique lors d'une réunion à Brazzaville en Juillet de 2007.

La vision Conseil Africain de la Musique est de servir l'idéal humain par un soutien actif à la créativité musicale en facilitant la connaissance mutuelle, la préservation, l'innovation et le dialogue entre les cultures en Afrique et dans le monde.

Les missions du Conseil de la musique africaine sont:

- Attirer l'attention sur la place centrale de la musique dans la vie des peuples;
- Soutenir la créativité africaine à travers la promotion de l'art comme témoin de son identité et de son facteur d'intégration;
- Promouvoir la contribution effective de la musique et des créateurs dans les stratégies de développement;
- Participer aux efforts de tous afin de relever les défis du 21 e siècle;
- Contribuer à faire des gens dans les société des citoyens à part entière.